

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Josée Fillion

<https://www.cadre21.org/membres/7d266887b92d0d25ca83daeb>

Date d'obtention : 2023-05-19 20:08:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que cela permet un encadrement et une uniformisation des interventions. Prise en charge rapide de la victime et des autres jeunes impliqués. Permet une limitation de la propagation des images/ vidéos intimes. Confiante de faire les étapes en ordre de procéder efficacement selon le cadre légal.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être en confiance de bien intervenir auprès des jeunes et de respecter le cadre légal. Je vais pouvoir dresser rapidement un portrait de la situation en suivant les étapes suggérées dans la trousse d'intervention Sexto. De cette manière, je serai en mesure de déterminer le nombre d'élèves impliqués, leur identité et le niveau d'intervention à privilégier.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

D'éviter de consulter les images intimes des jeunes impliqués dans les situations de sextage. De préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime ainsi que les autres jeunes impliqués.